



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES RANCE FREMUR

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2008

L'an deux mil huit, le trente et un mars à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la Maison Intercommunale Rance Frémur, sous la présidence de Monsieur Raymond ARMANGE, Président.

PRESENTS : Raymond ARMANGE, Claude CAMPION, Régis CHAMPAGNE, Yves COUSIN, Pierre DANIGO, Jacques DAUDRUY, Sandrine DOLE, Serge FERMINE, Bruno FONTAINE, Jean-Paul GAINCHE, Sandrine GODIN, Jean-Claude HAVARD, Jean-Yves LACROIX, Pierre LAFERTE, Annie-France LEBUF, Rémi LEMEUR, Jean-Paul LEROY, Dominique LESAICHERRE, Brigitte LESEIGNOUX, Philippe MARTINEAU, Edith MICHEL, Yvon PRESSE, Claude ROBION.

REPRESENTE : Serge SIMON par Jean-Claude HAVARD

SECRETAIRE : Sandrine GODIN

ORDRE DU JOUR :

- 1. Election du président, des vice-présidents et des membres du Bureau*
 - 2. Constitution des commissions*
 - 3. Désignation des représentants dans les organismes extérieurs*
-

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jérôme WENZ, Président sortant, procède à l'appel nominal des délégués, désignés par les conseillers municipaux des quatre communes :

LANGROLAY-SUR-RANCE

GAINCHE	Jean-Paul	(maire)	4 Chemin de Tauret
ARMANGE	Raymond		21 Allée de la Rigourdaïne
COUSIN	Yves		4 Rue des Sources
DOLE	Sandrine		13bis Allée du Val Marin

PLESLIN TRIGAVOU

LEROY	Jean-Paul	(maire)	33 Cana
CHAMPAGNE	Régis		35 Le Chêne Vert
FERMINE	Serge		10 La Butte de Broons
GODIN	Sandrine		14 Domaine du Prunchay
LACROIX	Jean-Yves		30 Trébéfour
LESAICHERRE	Dominique		La Peltrie
MARTINEAU	Philippe		6 Place Guy Jourdan
PRESSE	Yvon		45 Cana

PLOUER-SUR-RANCE

HAVARD	Jean-Claude	(maire)	La Rusais
CAMPION	Claude		142 Rue de la Rance - La Gourbannière
DANIGO	Pierre		La Lande du Bois
LEBUF	Annie-France		2 La Guennerais
LESEIGNOUX	Brigitte		Lannois
MICHEL	Edith		40 Rue de la Rance
ROBION	Claude		Le Gué Bernard
SIMON	Serge		10 Rue de la Vieille Côte

TREMEREUC

LA FERTE	Pierre	(maire)	6 Rue de la Ville Patouard
DAUDRUY	Jacques		3 Rue de Tréhaut
FONTAINE	Bruno		8 Rue de Belair
LEMEUR	Rémi		1 Les Rues

Il déclare installer le conseil communautaire Rance Frémur et souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers communautaires.

Il désigne Jean-Claude HAVARD, le plus âgé des membres du conseil communautaire, président de séance.

Au nom des quatre maires et des anciens conseillers communautaires, Jean-Claude HAVARD salue le travail accompli par Jérôme WENZ durant son mandat. Il le présente comme un président bâtisseur (construction du centre nautique et de la maison intercommunale), dévoué à la chose publique.

1. ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS.

Conformément aux dispositions des articles L 5211-1 et suivants et notamment L 5211-2, et des articles L 2122-4, L 2122-5, L 2122-7, L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à l'élection du président et des vice-présidents de la Communauté de Communes Rance Frémur selon les règles applicables aux maires et adjoints.

Sandrine GODIN, la plus jeune des membres du conseil communautaire, est désignée secrétaire de séance. Pierre LAFERTE et Bruno FONTAINE sont nommés respectivement premier et deuxième assesseurs.

ELECTION DU PRESIDENT

Le président de séance appelle à candidature à la présidence de la communauté de communes. Jean-Paul LEROY, premier vice-président sortant, propose la candidature de Raymond ARMANGE. Raymond ARMANGE se porte candidat à la présidence.

Le président de séance invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du président, à scrutin secret et à la majorité absolue.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 24
- Bulletins blancs : 1
- Suffrages exprimés : ...23
- Majorité absolue : 12

Raymond ARMANGE a obtenu 23 voix. Ayant obtenu la majorité absolue, Raymond ARMANGE est proclamé président de la Communauté de Communes Rance Frémur.

Raymond ARMANGE prend alors la présidence de séance.

Il présente les différentes actions de la communauté de communes : poursuivre le développement économique, développer le centre de loisirs et l'accueil de la petite enfance.

ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Il est ensuite procédé, dans les mêmes formes et sous la présidence de Raymond ARMANGE, à l'élection du premier vice-président. Il propose la candidature de Jean-Paul LEROY, qui se porte candidat à la première vice-présidence.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : ... 24
- Bulletins blancs : 1
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

Jean-Paul LEROY a obtenu 23 voix. Ayant obtenu la majorité absolue Jean-Paul LEROY est proclamé premier vice-président de la Communauté de Communes Rance Frémur.

ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Il est ensuite procédé, dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième vice-président. Raymond ARMANGE propose la candidature de Jean-Claude HAVARD, qui se porte candidat à la deuxième vice-présidence.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : ... 24
- Bulletins blancs : 1
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

Jean-Claude HAVARD a obtenu 23 voix. Ayant obtenu la majorité absolue Jean-Claude HAVARD est proclamé deuxième vice-président de la Communauté de Communes Rance Frémur.

ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

Il est ensuite procédé, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième vice-président. Raymond ARMANGE propose la candidature de Pierre LAFERTE, qui se porte candidat à la troisième vice-présidence.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : ... 24
- Bulletins blancs : 1
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

Pierre LAFERTE a obtenu 23 voix. Ayant obtenu la majorité absolue Pierre LAFERTE est proclamé troisième vice-président de la Communauté de Communes Rance Frémur.

ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT

Il est ensuite procédé, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième vice-président. Raymond ARMANGE propose la candidature de Jean-Paul GAINCHE, qui se porte candidat à la quatrième vice-présidence.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : ... 24
- Bulletins blancs : 1
- Suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12

Jean-Paul GAINCHE a obtenu 23 voix. Ayant obtenu la majorité absolue Jean-Paul GAINCHE est proclamé quatrième vice-président de la Communauté de Communes Rance Frémur.

2. CONSTITUTION DES COMMISSIONS

Raymond ARMANGE propose de nommer les présidents des différentes commissions. Ont été désignés présidents de commission :

- commission Administration & Finances : Jacques DAUDRUY
- commission Aménagement de l'Espace, Développement économique et Tourisme : Philippe MARTINEAU
- commission Action sociale, Logement, Services Publics : Jean-Paul GAINCHE
- commission culturelle et communication : Pierre DANIGO
- commission Loisirs et Sports : Régis CHAMPAGNE
- commission Environnement : Annie-France LEBUF.

Les membres de la commission sont les suivants :

- commission Administration & Finances : Jacques DAUDRUY, Jean-Claude HAVARD, Jean-Paul LEROY, Raymond ARMANGE, Philippe MARTINEAU.
- commission Aménagement de l'Espace, Développement économique et Tourisme : Philippe MARTINEAU, Sandrine GODIN, Dominique LESAICHERRE, Brigitte LESEIGNOUX, Serge SIMON, Rémi LEMEUR, Marc HAMON.
- commission Action sociale, Logement, Services Publics : Jean-Paul GAINCHE, Edith MICHEL, Jean-Paul LEROY, Pierre LAFERTE, Joëlle BRIAND, Brigitte SIMONIN, Régine PACIOSELLI.
- commission culturelle et communication : Pierre DANIGO, Yves COUSIN, Serge FERMINE, Jacques DAUDRUY, Xavier GUENNOC, Annie DAROT, Madeleine GALLEE-FERRE.
- commission Loisirs et Sports : Régis CHAMPAGNE, Pierre LAFERTE, Yvon PRESSE, Claude ROBION, Claude CAMPION, Pascal LE GAILLARD.
- commission Environnement : Annie-France LEBUF, Dominique LESAICHERRE, Jean-YVES LACROIX, Bruno FONTAINE, Chantal CRESPEL.

La commission d'appel d'offres est composée ainsi :

- président : Raymond ARMANGE
- titulaires : Jean-Claude HAVARD, Jacques DAUDRUY, Jean-Paul LEROY
- suppléants : Claude CAMPION, Pierre LAFERTE, Serge FERMINE

3. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Le Conseil Communautaire nomme ces représentants dans les différents organismes extérieurs :

SYNDICAT D'EAU DU FREMUR (désignés par les communes)

- *Langrolay-sur-Rance* : Monsieur Marc PERDRIEL – Monsieur Alain CAMPION

- *Pleslin Trigavou* : Monsieur Loïc LEMOINE – Monsieur Marc BOUHER

- *Trémérec* : Monsieur Pierre LAFERTE – Monsieur Désiré HERVE

PAYS DE DINAN

Syndicat Mixte du Pays de Dinan

- Monsieur Raymond ARMANGE - Monsieur Jean-Claude HAVARD

Conseil de Développement du Pays de Dinan

- Monsieur Philippe MARTINEAU - Monsieur Pierre LAFERTE

Pays Touristique de Dinan

- titulaires : Madame Sandrine GODIN (représentant au Conseil d'Administration) - Pierre DANIGO

- suppléants : Sandrine DOLE - Serge FERMINE

Domaine Nautique : Régis CHAMPAGNE

Opération de Développement et de Structuration du Commerce et de l'Artisanat (ODESCA)

Comité de pilotage : titulaire : Philippe MARTINEAU ; suppléant : Brigitte LESEIGNOUX

Groupe technique : Claude ROBION

Schéma de Cohérence Territorial (S.C.O.T.)

- Jean-Paul LEROY

Schéma éolien

- Rémi LEMEUR

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE DEVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE

- *Langrolay-sur-Rance* : (à revoir)

- *Pleslin Trigavou* : Gaëlla NICOLAS

- *Plouër-sur-Rance* : Pierre DANIGO

- *Trémérec* : Brigitte SIMONIN

ASSOCIATION FREMUR BAIE DE BEAUSSAIS

- Jean-Paul LEROY

COLLEGE DU VAL DE RANCE (désignés par les communes)

- *Langrolay-sur-Rance* : Régine Pacioselli - Elisabeth TRILLON

- *Pleslin Trigavou* : Yvon PRESSE - Gwenaëlle BONNANT - Geneviève CORDELLE-RIBET

- *Plouër-sur-Rance* : Jean-Claude HAVARD - Edith MICHEL

- *Trémérec* : Marc HAMON - Joëlle BRIAND

COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

- Edith MICHEL - Laëticia ROUVRAIS